



Accusé de réception en préfecture  
014-200028132-20170210-delib12-2017-DE  
Date de télétransmission : 16/02/2017  
Date de réception préfecture : 16/02/2017

## Conseil d'administration Séance du 10 février 2017

### Approbation du règlement intérieur de la classe publique préparatoire Délibération n°12-2017

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg ;
- Vu l'avis favorable du Conseil des études et de la vie étudiante du 2 février 2017 ;

Le Conseil des études et de la vie étudiante (CEVE) de l'ésam Caen/Cherbourg s'est réuni le jeudi 2 février 2017 et a exprimé un avis favorable sur le projet de règlement des études de la classe préparatoire sur le site de Cherbourg, qu'il a pu examiner avec précision. Celui-ci doit maintenant être présenté au Conseil d'administration pour approbation.

#### DELIBERATION

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le projet de règlement des études de la classe préparatoire de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg.

Le Président,

Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 25

Présents : 16

Votants : 20

Vote : à l'unanimité des voix